

Un net ralentissement économique entre 2010 et 2018

Après la crise de 2009, l'économie guadeloupéenne subit un coup d'arrêt et il faudra attendre 2015 pour que le PIB en volume retrouve le niveau de 2008, juste avant la crise. Depuis, la croissance se poursuit, à un rythme moins soutenu que durant la période 2000-2008, d'autant plus qu'à partir de 2012, la population commence à baisser.

Après + 5,5 % en moyenne par an sur 2000-2008 (+ 3,8 % en France), l'évolution du PIB ralentit sur la période récente (2009-2018), à + 2,4 % en moyenne annuelle, à un rythme proche de la France entière (+ 2,2 %).

La croissance en volume, c'est à dire corrigée de l'inflation, reste également plus élevée sur cette période avec + 3,3 % en moyenne par an sur 2000-2008 au lieu de + 1,4 % sur 2009-2018. Cette décélération de la croissance provient principalement d'un ralentissement de la consommation finale des ménages depuis 2009 (+ 1,8 % après + 5,7 % par an) et de l'investissement (+ 1,2 % en moyenne par an après + 4,5 %). Ces deux grands agrégats retrouvent leur niveau d'avant-crise respectivement en 2017 et en 2011.

Un climat de défiance après 2009

En 2012 et en 2013 l'économie fonctionne au ralenti, tout comme dans la zone euro, du fait d'un climat de défiance encore lié à la situation post-crise. L'inflation ralentit à + 0,9 % en 2013 au lieu de + 2,0 % l'année précédente. Dans un contexte d'incertitude, où la population commence à diminuer en 2012, la consommation des ménages diminue également en volume, à - 0,4 % puis - 0,9 %, respectivement en 2012 et 2013. L'arrêt fin mai 2013 du versement du revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) en complément des faibles revenus dans les DOM accentue ce recul de la consommation.

La faiblesse de la demande se traduit sur les importations qui décélèrent également. Elles augmentent de 3,1 % par an en moyenne sur 2009-2018, après + 4,3 % sur 2000-2008 et après une très forte baisse (- 19 %) en 2009. En 2018, elles n'ont pas encore retrouvé le niveau de 2008. En revanche, les exportations, après avoir faiblement progressé pendant les années 2000-2008 (+ 0,5 % par an), progressent de 7,1 % par an sur 2009-2018, portées par le tourisme. Elles dépassent le niveau de 2008 dès 2011.

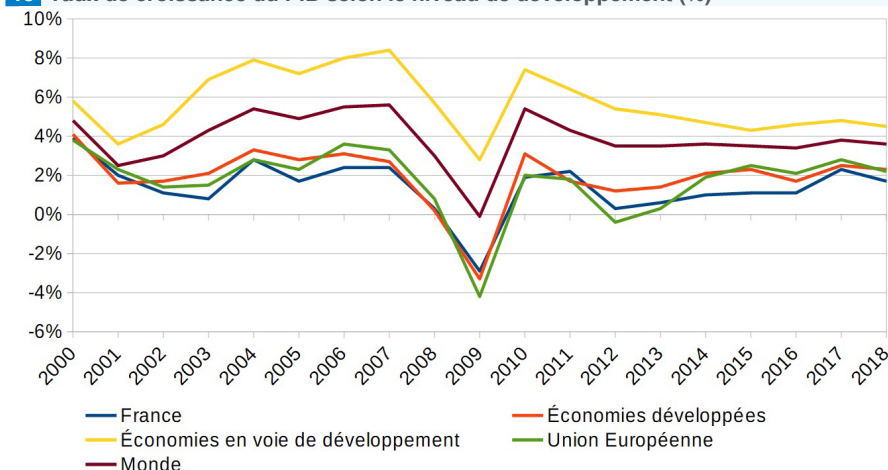
14 La consommation des ménages ralentit dans un contexte de baisse de la population et de ralentissement de l'inflation

Évolution en moyenne par an du PIB et des grands agrégats économiques en valeur, de la population et de l'indice des prix à la consommation

	2000-2008	2008-2009 (crise sociale)	2009-2018	Poids 2018
Produit intérieur brut	5,5	-4,5	2,4	100
Consommation finale	5,8	-6,3	2,4	104
dont consommation des ménages	5,7	-12,2	1,8	56
dont consommation des administrations	6,0	2,8	3,0	48
FBCF	4,5	-15,2	1,2	17
Solde commerce extérieur	-10,9	20,3	-1,2	-21
dont exportations	0,5	-15,4	7,1	14
dont importations	4,3	-19,0	3,1	-35
Population	0,4	0,2	-0,5	///
IPC	2,1	0,2	1,2	///

Source : Insee, recensement de la population, indice des prix à la consommation et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides.

15 Taux de croissance du PIB selon le niveau de développement (%)



Source : FMI, 2019

Les importations ralentissant et les exportations progressant, la balance commerciale¹ pèse moins négativement sur l'évolution du PIB (- 1,2 % au lieu de - 10,9 %).

La consommation finale des administrations n'a jamais cessé d'augmenter, mais décélère. Elle passe de + 6,0 % par an avant la crise à + 3,0 % par an en moyenne après la crise.

Une chute démographique

Entre 2000 et 2008 la consommation des ménages est dynamique, à + 3,4 % par an en volume (+ 5,7 % en valeur). Après s'être effondrée en 2009 (- 12,4 % en volume), la consommation des ménages reprend

timidement sa progression entre 2009 et 2018 et évolue de + 0,6 % en moyenne par an en volume (+ 1,8 % en valeur).

Ce ralentissement provient en partie d'une baisse de la population, initiée en 2012, au rythme moyen de - 0,7 % par an. En 2018, cette dernière est en-deçà du niveau de 1999. Ainsi, rapportée à la population, la consommation des ménages en volume par habitant progresse de 1,1 % sur la période 2009-2018, au lieu de + 3,0 % sur 2000-2008 (- 12,6 % en 2009). En 2018, cette consommation en volume par habitant n'a pas retrouvé le niveau d'avant-crise et se situe à - 5 % en-deçà du niveau de 2008. En France, le niveau de 2008 est atteint de nouveau en 2016.

¹ La balance commerciale résulte du solde exportations - importations.

Un niveau de vie en progression

En 2017, le niveau de vie médian par unité de consommation des Guadeloupéens est d'environ 1 300 euros. Le niveau de vie moyen de la population guadeloupéenne s'est récemment amélioré, d'environ 9 % par rapport à 2011. Entre 1995 et 2017, le poids de l'alimentation dans la consommation des ménages a régressé sensiblement, passant de 22 % à 16 %, soit la même part consacrée à l'alimentation que la France en 2017, ce qui est traditionnellement observé lorsque le revenu des ménages augmente. Le bon niveau de vie de la population guadeloupéenne peut également s'illustrer par d'importantes améliorations dans l'équipement des ménages : véhicules automobiles, appareils électroménagers, téléphones portables, ordinateurs font désormais partie de la vie quotidienne. La part des ménages disposant d'au moins une voiture a ainsi plus que doublé entre 1995 et 2017 puisqu'elle est passée de 33 % à 71 %. De même, près de 80 % des ménages disposent d'un micro-ondes en 2017 (à peine 13 % en 1995).

Maintien du pouvoir d'achat

En 2018, le revenu disponible brut (RdB) par habitant s'établit à 18 580 euros par habitant, au lieu de 21 200 euros pour la France, soit un écart de - 13 %. Cet écart s'est considérablement réduit depuis 2000 où il s'élevait à - 35 %. La Guadeloupe affiche ainsi le rattrapage le plus important des DOM (hors Mayotte) depuis 2000 du RdB par habitant (+ 22 points). La valeur guadeloupéenne est proche de celle de Martinique (18 640 euros par habitant), au-dessus de celle de La Réunion (17 700 euros par habitant) et bien supérieure à celle de Guyane (11 180 euros par habitant).

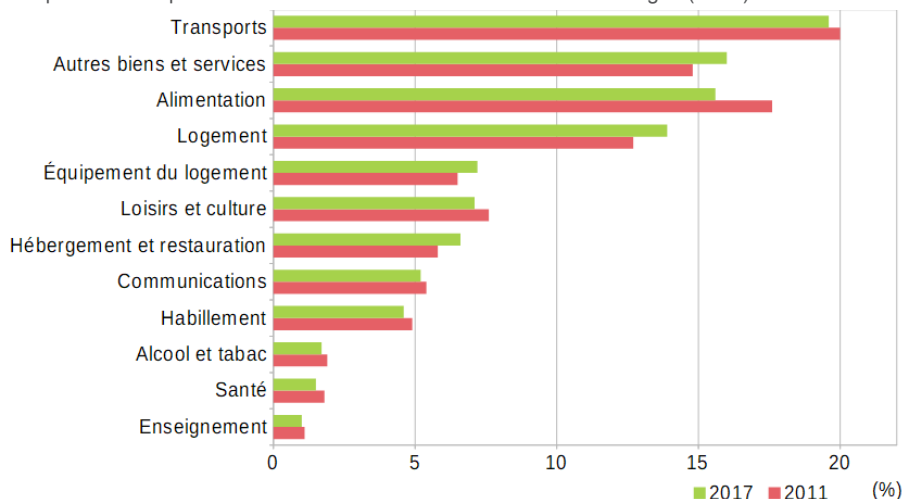
A partir du revenu disponible brut par habitant, une fois les prix neutralisés, on obtient le pouvoir d'achat par habitant. Ce dernier progresse en moyenne de 1,9 % par an après la crise de 2009 (soit le même rythme que le PIB en volume par habitant), au lieu de + 2,4 % avant la crise (+ 2,9 % par an pour le PIB en volume par habitant). Sur la France entière, le pouvoir d'achat par unité de consommation subit un coup d'arrêt beaucoup plus marqué depuis la crise et passe de + 1,0 % par an sur 2000-2008, à + 0,1 % par an sur 2009-2018.

Par habitant, la consommation en volume (+ 1,1 % par an) progresse ainsi moins vite que le pouvoir d'achat (+ 1,9 % par an) sur la période récente, à l'inverse de la période précédente. Cela traduit une attitude prudente des ménages guadeloupéens depuis la crise dont la propension à consommer¹ se réduit de 7 points entre

¹ La propension à consommer est calculée par le ratio : consommation des ménages sur revenu disponible brut

16 Le poids de l'alimentaire en recul dans le budget des ménages en 2017

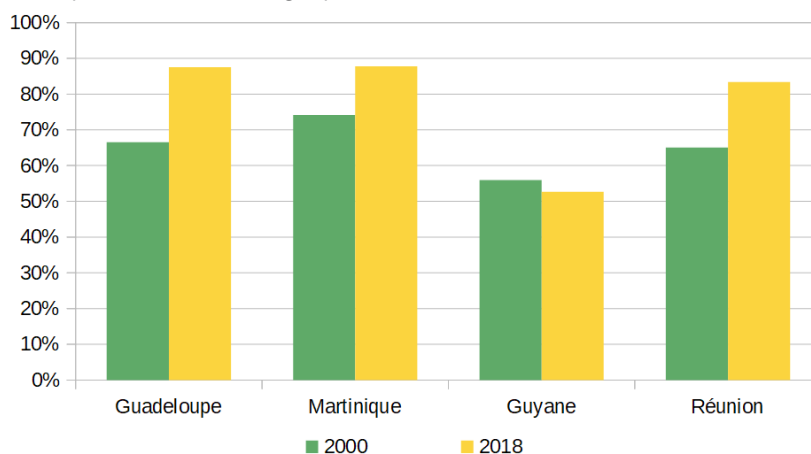
Comparaison temporelle des structures de consommation des ménages (en %)



Source : Insee, enquête Budget des familles 2017

17 La Guadeloupe en tête des DOM (hors Mayotte) en termes de rattrapage de RdB par habitant

Revenu disponible brut des ménages par habitant en % de celui de la France entière



Source : Insee, comptes nationaux et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides

L'impact des grèves sur la consommation

En 2002, 2004 et 2006, en raison de conflits sociaux la consommation des ménages est atone en comparaison de son évolution sur la période 2000-2008 : + 3,4 % en volume en moyenne par an.

■ En 2002, la grève générale se met en place durant plusieurs mois sur fond de conflit avec la compagnie pétrolière américaine Chevron Texaco et après l'annonce par le groupe hôtelier Accor de sa décision de se retirer des Antilles en raison du climat social dégradé et des charges trop élevées. La consommation en volume évolue de - 0,4 %.

■ En 2004, deux grèves importantes de deux mois surviennent : le secteur bancaire en début d'année, afin de s'opposer à la suppression des 40 % de sur-rémunération et en fin d'année les dockers de Jarry pour une meilleure organisation du travail, bloquant ainsi les approvisionnements et gelant la consommation des ménages. La consommation en volume évolue peu (+ 0,6 %).

■ En 2006, 134 conflits sociaux sont recensés (+ 29 % en un an), dont la grève des salariés de Danone et du personnel du CHU de Pointe-à-Pitre. La consommation en volume évolue de + 1,0 %.

■ En 2009, l'impact des 44 jours de grève contre la vie chère impacte la consommation des ménages de plein fouet : - 12,4 % en volume.

2000 et 2018, pour atteindre 75 % (86 % en France). A l'inverse, la part de leurs revenus dédiée à l'investissement va en s'accroissant.

Un mode de consommation qui se rapproche du modèle métropolitain

En 2017, selon l'enquête Budget des familles les ménages guadeloupéens consomment en moyenne 1 260 € par mois par unité de consommation au lieu de 1 510 € en France métropolitaine, soit un écart de - 16,6 %. Les deux principaux postes de consommation en 2017 restent les mêmes qu'en 2006 : le transport avec 19,7%, suivi par l'alimentation avec 16%. Vient ensuite le logement dont la part est descendue à 13,7% au lieu de 15% en 2006.

En 2017, les écarts de dépenses entre les ménages les plus aisés et les plus modestes sont plus accentués dans les DOM qu'en France métropolitaine. En effet, les 20 % de ménages les plus aisés ont un niveau de dépenses 3,1 fois plus élevé que les 20 % de ménages les plus modestes en Guadeloupe. Si les inégalités se sont réduites en Guadeloupe entre 2006 et 2017 (le ratio était de 5 en 2006), elles restent encore supérieures à celles de la France entière (2,4). Ce ratio atteint 3,6 à La Réunion et jusqu'à 4,7 à Mayotte.

L'épargne financière des ménages ralentit

La part de l'épargne financière dans le revenu disponible brut est de 18 % en moyenne sur 2000-2014 (6 % en France). Cette part importante s'explique par le fait que les revenus et les bénéfices des micro-entrepreneurs sont comptabilisés dans les revenus des ménages.

En Guadeloupe, les micro-entrepreneurs utilisent leurs bénéfices prioritairement en fonds de roulement et épargne de sécurité plutôt qu'en investissement. En termes d'évolution, l'encours des placements financiers des ménages décélère nettement sur la période post-crise : il évolue de + 1,9 % en moyenne par an au lieu de + 9,2 % avant la crise. Cela s'explique par les faibles taux d'intérêt en vigueur depuis 2009 : entre 2000 et 2008 le taux de rémunération des livrets A et livrets bleus est passé de 2,6 % à 3,7 % pour redescendre ensuite à un taux historiquement bas de 0,75 % depuis 2015.

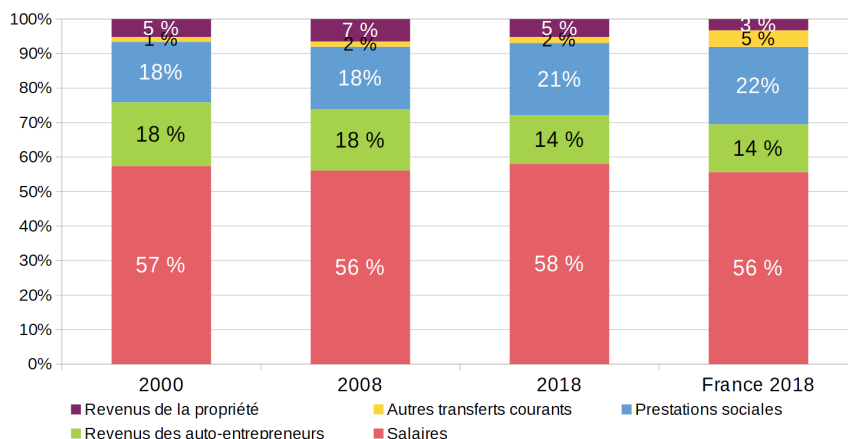
Les prestations sociales : soutien des ménages

La structure des revenus des ménages est quasi-constante entre 2000 et 2008, mais se modifie entre 2008 et 2018.

En dix ans, la part des revenus des mi-

18 Contraction des revenus des micro-entrepreneurs et hausse des prestations sociales suite à la crise de 2009

Décomposition des différentes sources de revenus des ménages (%)



Source : Insee, comptes économiques définitifs et rapides, comptes nationaux, comptes nationaux

19 L'alimentation est le principal contributeur à l'écart de prix avec la France métropolitaine

Écarts de prix selon les postes de consommation entre la Guadeloupe et la France métropolitaine en 2015 - Indice de Fisher (en %) et poids de chaque poste dans le panier de consommation (%)

	Écarts de prix synthétiques	Poids moyen dans le panier de consommation (%)
Ensemble	12,5	100
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	32,9	16
Communications	32,8	5
Autres biens et services y compris enseignement	20,3	17
Santé	18,7	2
Boissons alcoolisées et tabac	11,9	2
Habillement et chaussures	11,6	5
Meubles, électroménager, entretien	11,1	7
Loisirs et culture	6,2	7
Restaurants et hôtels	1,6	7
Transports	1,3	20
Logement, eau, énergie	-2,0	14

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015, indice des prix

cro-entrepreneurs se contracte de 4 points (- 1 point pour la France entière) pour atteindre 14 %, compensé par la part des prestations sociales en hausse de 3 points (+ 2 points au niveau France entière) en 10 ans pour atteindre 21 % des revenus, soit une structure très proche de la structure française. Les prestations sociales viennent soutenir les ménages suite à la crise. Le nombre de bénéficiaires du RSA évolue de 1,8 % entre sa création en 2011 et 2018. La part des salaires est stable dans le temps et pèse entre 56 % et 58 % des revenus.

Le taux de chômage au sens du BIT est stable depuis les années 2000. Entre 2000 et 2012 il reste compris entre 20 et 22 %. En 2013 il atteint 24 %, un taux élevé qui peut s'expliquer par la rechute temporaire de l'activité économique cette année-là. En 2017-2018 il se modère à nouveau à 22 %.

Des prix élevés

Conséquence d'une offre locale réduite, des coûts liés à l'importation et des situations de monopole, les prix à la consommation sont élevés. En 2015, le niveau général des prix à la consommation est globalement plus élevé dans les départements d'outre-mer qu'en France métropolitaine. Il est supérieur de 12,5 % en Guadeloupe en considérant l'écart de Fisher qui prend en compte le fait que les ménages adaptent la structure de leur consommation à celle des prix. Cet écart est stable depuis 1985. En Martinique cet écart est de 12,3 %, en Guyane de 11,6 % et à La Réunion de 7,1 %. Les écarts de prix entre la Guadeloupe et la France métropolitaine sont principalement imputables aux produits alimentaires et de la communication (écart de 33 %) et de la santé (écart de 19 %).

L'endettement des ménages en hausse

La progression de l'encours de crédits destinés aux ménages ralentit suite aux événements de 2009 (+ 5,0 % par an après 2009 contre + 6,4 % par an avant).

Entre 2000 et 2018, leur endettement évolue plus rapidement que leurs revenus, du fait de la hausse dynamique des crédits à l'habitat. Leur taux d'endettement a ainsi progressé, mais le niveau de celui-ci reste bien inférieur à la moyenne nationale : 54,6 % en Guadeloupe en 2018, contre 86,2 % à l'échelle nationale. L'écart de niveau de vie entre la Guadeloupe et la France entière, illustré par les différences de pouvoir d'achat (respectivement 18 580 € et 21 200 € de revenu disponible brut par habitant en 2018) et les inégalités de revenus plus marquées en Guadeloupe par rapport à la France entière, sont les principaux facteurs explicatifs des différences enregistrées. En 2011, les indices de Gini pour ces deux territoires s'élèvent respectivement à 0,42 et 0,29.

L'encours des crédits à la consommation, qui représente un tiers de l'encours sain des ménages en 2018, progresse toujours après la crise, à + 3,9 % en moyenne par an, mais ce rythme ralentit (- 2 points) par rapport à la période 2000-2008. Celui-ci accélère toutefois nettement entre 2015 et 2018, à + 6,9 % par an.

L'encours des crédits à l'habitat qui pèse pour deux tiers dans l'encours sain des ménages en 2018, décélère d'un point, pour s'accroître de 5,7 % en moyenne par an entre 2009 et 2018.

Progression contenue du surendettement

Le surendettement, qui traduit l'incapacité pour un ménage de faire face à l'ensemble de ses dettes bancaires et non bancaires (charges courantes : eau, électricité, loyer, etc.), reste contenu sur les deux dernières décennies en Guadeloupe.

Fin 2018, le nombre de dossiers déposés atteint 1,4 dossier pour 1 000 habitants, un taux de dépôt qui demeure faible par rapport au niveau national (3,0 dossiers pour 1 000 habitants). L'évolution du nombre de dossiers déposés en commission de surendettement suit celle de la conjoncture économique. Elle est toutefois plus volatile. En progression de 6,3 % en moyenne par an entre les années 2001 et 2008, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement chute en 2009 (- 15,5 %) en raison d'une baisse drastique de la consommation des ménages puis en 2012 (- 21,2 %) et affiche une progression plus modérée de 4,2 % en moyenne par an entre 2009 et 2018.

Entre 2016 et 2018, les dépôts de dossiers accélèrent, à l'instar de l'encours de crédits à la consommation octroyé aux ménages.

Les dispositifs de soutien à la consommation des ménages

■ Les mesures de « rattrapage social » lancées dans les années 90 dans le cadre des politiques de convergence avec la France métropolitaine contribuent au soutien de la demande intérieure et permettent une hausse régulière du pouvoir d'achat en Guadeloupe jusqu'au milieu des années 2000. Cette progression est même supérieure à celle observée au niveau national.

■ En 1996, le SMIC des Antilles-Guyane rattrape le niveau national.

■ Le revenu minimum d'insertion (RMI) dans les DOM est mis en place le 1er janvier 1989 comme en France métropolitaine. Son montant est cependant inférieur de 20 % à la moyenne métropolitaine. L'alignement du montant du RMI perçu dans les DOM sur celui de la France métropolitaine n'est effectif qu'en janvier 2002. Côté prestations sociales, le régime des allocations familiales est aligné sur la métropole en 1994, avec des aides destinées aux familles modestes avec enfants .

■ En 2001, la prime pour l'emploi (PPE) est un complément de revenu versé par l'État français aux personnes occupant un emploi à faible salaire, afin de creuser l'écart entre les revenus du travail et les revenus d'inactivité.

■ Le revenu de solidarité active (RSA), créé en 2009, n'est étendu aux DOM qu'en 2011. Le « RSA socle » vient remplacer le RMI et l'allocation de parent isolé et le « RSA activité » se substitue aux différents mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité.

■ Dans les DOM, Saint-Martin, Saint Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) est créé en 2009 pour répondre aux crises sociales qui touchent les départements d'Outre-mer et pour répondre à la demande d'augmentation de pouvoir d'achat. Il coexiste avec le RSA. Cette mesure spécifique de soutien aux travailleurs disposant des revenus les moins élevés est une prestation financée par l'État, versée aux salariés titulaires d'un CDI, CDD ou contrat d'intérim d'une durée supérieure ou égale à un mois, ayant un revenu salarial inférieur ou égal à 1,4 SMIC mensuel.

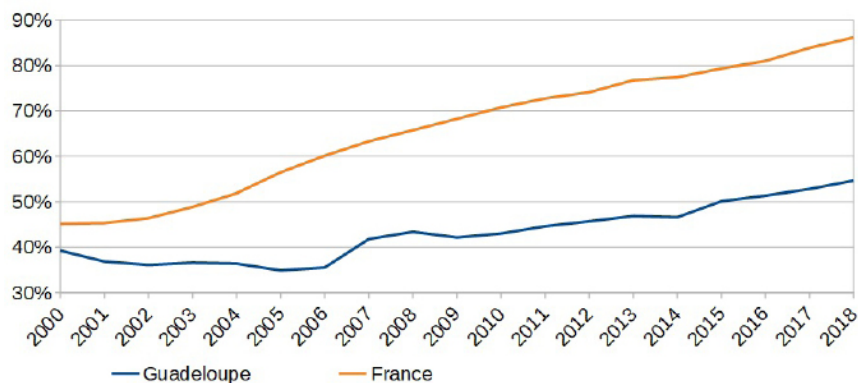
■ Dans la plupart des géographies d'Outre-mer, le RSTA est versé de manière transitoire jusqu'à fin mai 2013, date à partir de laquelle seul le RSA continue de s'appliquer.

■ Depuis 2009, suite aux crises sociales qui touchent les départements d'Outre-mer et pour répondre à la demande d'augmentation de pouvoir d'achat, un dispositif de bouclier qualité-prix est mis en place pour limiter les prix sur 1 500 produits de première nécessité.

■ Le 1er janvier 2016, la prime d'activité entre en vigueur et vient fusionner le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE). Le RSA socle reste en vigueur.

20 Évolution du taux d'endettement des ménages

Endettement bancaire rapporté au revenu disponible brut (%)



Source : Iedom, Banque de France, Insee

D'autres phénomènes récents expliquent également cette évolution, à savoir un effort d'information du public important réalisé par le secrétariat de la Commission de surendettement, le renforcement de l'action de certaines associations en faveur de la population surendettée et le recours plus systématique aux expulsions locatives par les bailleurs sociaux.

La structure de la dette des personnes concernées et le profil des surendettés évolue peu entre les années 2000 et 2018. En 2018, l'endettement médian est de 23 737 €, soit un niveau plus élevé que dans

les autres DOM et les COM (20 388 €), et qu'au niveau national (19 426 €). Les dettes financières représentent 71,9 % de l'endettement global des Guadeloupéens et concernent 84,7 % des dossiers. Les dettes immobilières en constituent ainsi la part la plus importante (40,1 % de l'endettement global), suivies des dettes à la consommation (29,4 % de l'endettement global). Les dettes de charges courantes comptent pour 13,4 % de l'endettement global et concernent 90,6 % des dossiers. La typologie des surendettés se caractérise par une prépondérance de personnes seules avec un faible niveau de ressources.

L'investissement des ménages dopé par des faibles taux d'intérêt

L'investissement marque le pas depuis la crise de 2009. Il progresse de 1,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2018 au lieu de + 4,5 % sur la période précédente. Il n'a pas encore retrouvé le niveau de 2008. En 2014, l'investissement est réalisé à 32 % par les ménages, à 30 % par les sociétés non financières et à 37 % par les administrations publiques. Cette structure a beaucoup évolué depuis 2000 où les ménages réalisaient seulement 22 % de l'investissement total, les sociétés non financières 58 % avant d'être fortement impactées par la crise de 2009, et le secteur public était moins présent avec 18 % de l'investissement total.

L'investissement des ménages continue sa progression, au même rythme que sur la période pré-crise (+ 5,3 % par an) entre 2009 et 2014, malgré une population qui diminue. L'investissement est soutenu par différents dispositifs de défiscalisation pour l'investissement locatif (Girardin en 2003, Scellier en 2008 relayé par Duflo en 2014 puis Pinel en 2015) et boosté par le contexte de taux d'intérêts historiquement bas. Les taux de rémunération des placements financiers sont divisés par cinq depuis 2008 pour atteindre 0,78 % en 2018 et les ménages se tournent naturellement vers l'investissement avant l'épargne.

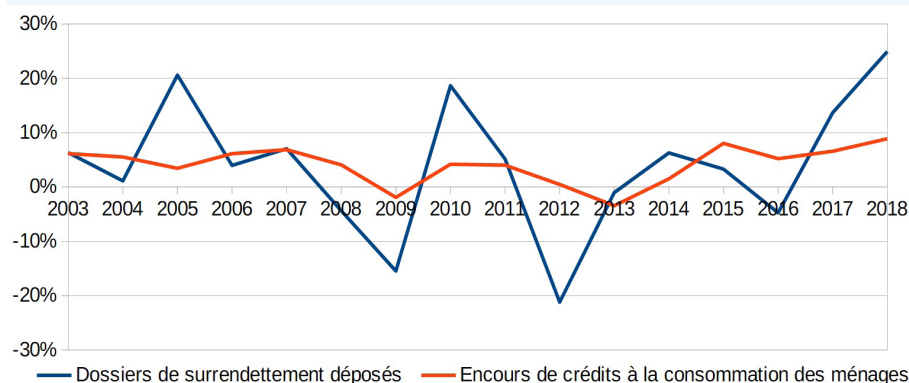
La structure des crédits accordés aux ménages évolue en faveur des crédits à l'habitat : l'encours de ces derniers s'établit aux deux tiers de l'encours sain des ménages en 2018, au lieu de 60 % en 2000. A l'inverse, la part des crédits à la consommation pèse pour un tiers de l'encours sain en 2018, en baisse de 7 points depuis 2000.

En 2014, le taux d'investissement des ménages rapporté au revenu disponible brut gagne un point par rapport à 2000 et s'élève à 8 % (9,1 % en France en 2014). Cela confirme leur tendance à faire confiance aux investissements immobiliers. L'encours des crédits à l'habitat continue sa progression, à + 5,7 % en moyenne annuelle sur la période récente au lieu de + 6,8 % avant la crise de 2009, tandis que l'épargne financière décélère (+ 1,9 % entre 2009 et 2018 après + 9,2 % entre 2000 et 2008).

L'investissement des entreprises en berne suite à la crise

Les sociétés non financières en revanche revoient leurs investissements à la baisse depuis la crise : ces derniers plongent de - 6,8 % par an sur 2009-2014 (+ 3,2 % pour la France entière) au lieu de + 1,8 % sur 2000-2008 (+ 4,9 % pour la France entière). Les entreprises adoptent une attitude prudente et ne veulent pas s'endetter, en particulier

21 Évolution du surendettement et de l'encours des crédits à la consommation (%)



Source : Iedem.

22 Les ménages trouvent une valeur refuge dans l'habitat tandis que l'investissement des entreprises s'écroule après la crise

Evolution de l'investissement par agent économique en moyenne annuelle (%) avant pendant et après la crise de 2009 et poids dans l'investissement de chaque secteur institutionnel (%)

	2000-2008	2008-2009 (crise sociale)	2009-2014	Poids 2014
Total Investissement	4,5	-15,2	1,4	100
Ménages	5,1	-0,8	5,3	32
Administrations publiques locales	13,5	-14,3	8,2	30
Sociétés non financières	1,8	-18,8	-6,8	30
Administration publique centrale	5,3	4,7	10,4	7
ISBLSM	-1,4	26,1	-6,7	1
Sociétés financières	-6,3	-7,9	20,1	0,5

Source : Insee, comptes économiques définitifs.

23 Les dépenses des collectivités locales progressent, l'investissement des sociétés non financières recule nettement

Evolution en moyenne annuelle par secteur institutionnel (%)

	2000-2008			2009-2014		
	Valeur ajoutée	Salaires	Investissement	Valeur ajoutée	Salaires	Investissement
Economie entière	5,4%	4,6%	4,5%	2,4%	2,1	1,4%
Sociétés financières	3,7%	2,7%	- 6,3%	3,0%	1,2	20,1%
Sociétés non financières	6,1%	4,6%	1,8%	3,3%	0,9	- 6,8%
Administrations locales	6,6%	4,8%	13,5%	5,4%	1,4	8,2%
Administrations centrales	4,7%	4,5%	5,3%	0,5%	1,5	10,4%

Source : Insee, comptes économiques définitifs, comptes nationaux

les petites entreprises. A partir de 2014, les encours de crédits à l'investissement redémarrent à + 3,4 % en moyenne par an sur 2014-2018 (au lieu de - 0,6 % sur 2009-2014). L'investissement des sociétés non financières de la France entière reste quant à lui dynamique sur 2014-2018, à + 4,3 % en moyenne par an.

L'investissement des collectivités locales se renforce

En 2014, 80 % de l'investissement public est réalisé par les collectivités locales, 15 % par l'État et 5 % par les hôpitaux. Les investissements des collectivités locales ont plus que triplé entre 2000 et 2014 (soit + 9,4 % en moyenne par

an) tandis que les investissements des administrations centrales suivent le rythme de l'investissement total (+ 1,9 % sur 2000-2014).

Les investissements des collectivités locales se sont nettement renforcés et sont passés d'un poids moyen sur 2000-2008 de 14 % dans l'investissement total à 30 % en 2014. L'octroi de crédits à l'investissement retrouve quasiment son rythme de croissance d'avant crise à + 5,1 % par an entre 2009 et 2018 (après + 5,6 % par an sur la période 2000-2008 et une légère décélération de + 2,9 % entre 2008 et 2009).

La part des investissements réalisés par les administrations publiques centrales est stable (7 %).

Ralentissement des dépenses publiques

La consommation finale des administrations publiques progresse de 3,0 % par an depuis la crise de 2009 au lieu de + 6,0 % par an entre 2000 et 2008.

Administrations centrales et locales confondues, les salaires augmentent de 2,5 % par an depuis 2010, et les effectifs du secteur public de + 0,8 % par an (- 0,2 % par an dans le privé), soit une hausse du salaire moyen par tête de 1,7 % par an. Après avoir évolué en moyenne de 0,5 % par an depuis 2000, le point d'indice de la fonction publique est gelé entre 2010 à 2016. Il est revalorisé deux fois de 0,6 % en juillet 2016 et en juillet 2017 avant d'être à nouveau gelé. La hausse des salaires versés est donc liée principalement à la progression des agents dans leurs grilles indiciaires (changements d'échelon, de grade ou de corps).

Les salaires versés dans le domaine de la santé augmentent de 3,4 % en moyenne par an depuis 2010 et de + 1,7 % dans l'enseignement (+ 2,1 % pour l'économie entière). Cela s'explique d'une part par le vieillissement de la population qui entraîne des besoins accrus dans le domaine médical et d'autre part par les politiques publiques menées pour réduire le nombre d'enseignants.

Rapporté au PIB, le besoin de financement des administrations publiques représente 37 % du PIB en moyenne sur la période 2009-2014 (5,4 % pour la France). Il est en hausse de 8 points par rapport à la période avant crise (-2,6 points pour la France entière) en raison du coup de frein porté à l'économie en 2009.

Les dépenses locales en forte hausse

Les administrations publiques locales n'ont pas freiné leurs dépenses suite à la crise. Les salaires accélèrent à + 5,5 % en moyenne par an après la crise au lieu de + 4,6 % avant. L'investissement ralentit à + 8,2 % par an après + 13,5 % par an, mais avait beaucoup moins subi l'impact de la crise que les administrations centrales (- 14,3 %) et l'investissement a dépassé son niveau pré-crise dès 2011. Les consommations intermédiaires évoluent de + 3,3 % par an après la crise (+ 5,0 % auparavant).

Les administrations publiques centrales ont en revanche considérablement freiné leurs dépenses depuis la crise : l'évolution de leurs dépenses en salaires est tombée à + 0,2 % par an au lieu de + 4,5 % par an sur 2000-2008. Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux décidé par le gouvernement en 2007 a en effet contribué à réduire les effectifs.

Les grands investissements publics des années 2010-2018

- 2012 : lancement des travaux pour un parc d'activités à l'aéroport (29 millions d'euros).
- 2014 : Inauguration du Terminal régional de l'aéroport Pôle Caraïbe (24 millions d'euros).
- 2015 : * Le groupe EDF inaugure le 12 juin la centrale thermique de Pointe Jarry d'une puissance 210 MW. Cette centrale a été construite pour remplacer celle de Jarry Nord, arrêtée le 31/12/2014 après trente ans d'exploitation.
 - * Inauguration du Mémorial ACTe par François Hollande (83 millions d'euros).
 - * Travaux du Grand port maritime de Guadeloupe (GPMG) : drainage et travaux pour accueillir des porte-conteneurs d'une plus grande capacité (87 millions d'euros), puis inauguration de la gare maritime destinée aux voyageurs effectuant la traversée entre Basse-Terre et l'archipel saintois. (667 000 euros).
- 2017 : développement des centres-bourgs avec la mise aux normes parasismiques des écoles, l'amélioration de l'éclairage public, les équipements sportifs (70 millions sur quatre ans).
- 2018 : * Mise en place du cyclotron (580 millions d'euros dont 270 millions pour la construction).
 - * La Société Immobilière de la Guadeloupe participe à la mise en œuvre du Plan Logement Outre-mer, dont l'objectif principal est la construction ou la réhabilitation de 10 000 logements sociaux par an.
 - * Construction du futur Centre hospitalier universitaire (CHU) de Guadeloupe dont la livraison est prévue en 2022 et une mise en service en 2023 (580 millions d'euros).
- 2019 : achèvement du Family Plaza (investissement privé) : multiplexe avec un cinéma, des restaurants, un hôtel, une salle de sport (30 millions d'euros sur 5 ans).

24 Le taux d'importation en baisse depuis la crise de 2009

Chiffres clés sur le commerce extérieur, en millions d'euros et en part de PIB (%)

	Importations		Exportations				Taux d'ouverture (Exportations + Importations) / (2 x PIB)	Taux de couverture Exportations / Importations
	Montant	En part de PIB	Montant	En part de PIB	Montant	En part de PIB		
2000	2 182	43%	786	15%	328	6%	29%	36%
2009	2 479	33%	695	9%	232	3%	21%	28%
2018	3 253	35%	1292	14%	545	6%	25%	40%
France 2018	755 600	32%	737 400	31%	56 514	2%	32%	98%

Source : données douanes ; Insee, comptes nationaux et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides

Rapporté au PIB, le déficit commercial recule

En 2018, la Guadeloupe exporte pour 1,29 milliard d'euros de biens et services (y compris dépenses des touristes¹) et importe pour 3,25 milliards d'euros. La Guadeloupe exporte peu de biens et services. Le taux d'ouverture et le taux de couverture² de la Guadeloupe sont en effet de respectivement 25 % (32 % pour la France entière) et 40 % (98 % pour la France entière) en 2018.

Le déficit commercial³ atteint 1,96 milliard d'euros en 2018, soit 21 % du PIB. Ce taux est en importante baisse depuis 2000, où il s'élevait à 27 %, du fait d'une demande intérieure en retrait depuis la crise de 2009.

¹ En comptabilité nationale, les dépenses des touristes sont comptabilisées comme des exportations

² Taux d'ouverture : ratio des (importations + exportations) sur le double du PIB. Taux de couverture : ratio des exportations sur les importations

³ Solde des exportations - importations.

La demande atone limite les importations

L'économie guadeloupéenne étant de faible dimension et fortement tertiarisée, les importations alimentent une partie importante de la demande. Ainsi, le taux de dépendance est particulièrement élevé pour les produits industriels et ceux issus de l'industrie agro-alimentaire. En 2018, hors dépenses des touristes et correction CAF-FAB⁴ liée au coût du transport, le déficit commercial des biens et services provient à 67 % des biens manufacturés qui comprend notamment les véhicules automobiles, à 17% des produits pétroliers raffinés, à 16 % des produits des industries agro-alimentaires. Le taux d'importation⁵ de la Guadeloupe est de 35 % en 2018, en baisse de 8 points depuis 2000 suite à une demande inhibée par la crise. Il se rapproche ainsi du taux national (32 %).

⁴ Correction permettant de tenir compte des coûts de fret, d'assurance, impôts à l'export ou à l'import (FAB : franco à bord ; CAF : coût, assurance, fret)

⁵ Le taux d'importation est le ratio qui rapporte les importations au PIB.

Un taux d'exportation limité

Le taux d'exportation¹ de la Guadeloupe s'élevé à 12 % en 2016, soit un faible taux comparativement au taux national (30 %) et des pays voisins (33 % en moyenne dans la Caraïbe, hors DFA²). En 2000, il était à 15 %, avant de diminuer progressivement pour atteindre sa valeur minimale (9 %) en 2009 du fait de la crise économique et sociale, puis il progresse de nouveau pour atteindre 14 % en 2018. Il est proche du taux d'exportations de la Martinique (13 % en 2018) et en deçà de celui de la Guyane (39 % en 2018) qui est porté par l'activité spatiale.

Ce faible taux d'exportation est la traduction d'un système de production principalement orienté sur le marché intérieur. La Guadeloupe est selon certains économistes également victime du «paradoxe insulaire» : l'éloignement des structures auxquelles la Guadeloupe est rattachée décourage l'échange - en particulier les exportations - en renchérissant les coûts de transport. D'autres obstacles entravent la capacité de la Guadeloupe à exporter : le coût élevé du travail, des infrastructures de commerce insuffisamment développées ou encore la forte appréciation de l'euro (en particulier pour les échanges avec les pays voisins). Ainsi, les avantages comparatifs de la Guadeloupe sont limités concernant les marchandises exportées.

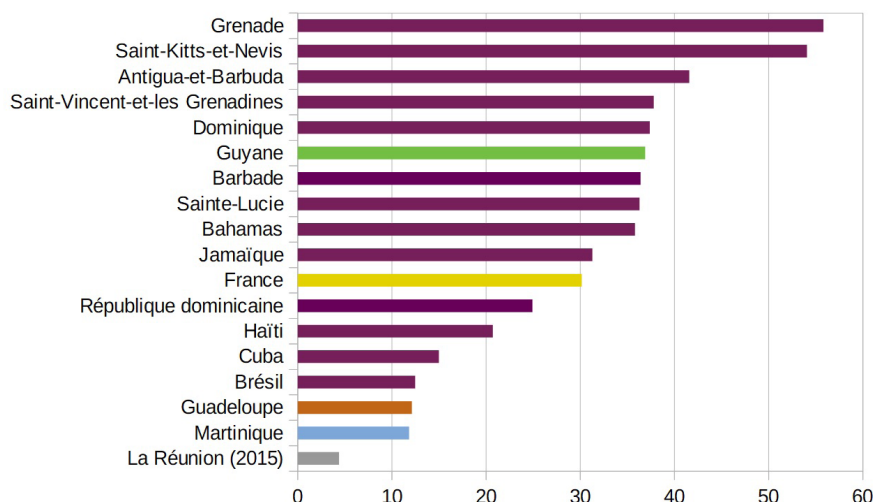
La France métropolitaine, principal partenaire commercial

La répartition des importations et des exportations en fonction des pays partenaires est stable dans le temps. A l'image des autres RUP, la Guadeloupe échange beaucoup avec son espace national et l'Union européenne. Ainsi, la France métropolitaine demeure le principal fournisseur de la Guadeloupe à qui elle achète près de 60 % de ses marchandises et vers qui elle exporte près de la moitié de biens et services. Les approvisionnements en provenance de la France métropolitaine et de l'Union Européenne sont relativement diversifiés : il s'agit de biens de consommation, de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

Les échanges avec les pays de la Caraïbe restent timides bien qu'en légère progression : les importations provenant de ces pays représentent 4,8 % en 2018 (3,1 % en 2000) et les exportations à destination de la Caraïbe 6,1 % en 2018 (1,9 % en 2000).

25 Les Antilles ont un faible taux d'exportation par rapport aux pays caribéens

Taux d'exportation de biens et de services (% du PIB) dans la Caraïbe et en France en 2016



Source : FMI, comptes économiques rapides Insee, comptes nationaux

26 La France métropolitaine, principal partenaire des échanges commerciaux

Répartition des importations et des exportations de biens selon leur provenance en 2018 (en %)

Provenance / Destination	Importations	Exportations
France métropolitaine	58	44
Union européenne hors France	13	7
Etats-Unis	7	2
Chine	4	
Martinique	3	16
Caraïbe ACP	3	3
Caraïbe hors ACP	2	3
Guyane	0	17
Autres	10	9
Total	100	100

Source : Insee, Douanes.

Les Accords de Partenariat Économique (APE), une opportunité pour intensifier les échanges régionaux de la Guadeloupe.

L'octroi de mer est le seul outil défensif spécifique dont dispose la Guadeloupe pour compenser les surcoûts de production liés à sa situation ultrapériphérique et bénéficier d'un atout concurrentiel. Il s'agit d'une fiscalité indirecte sur la consommation qui est appliquée de manière différenciée entre les produits importés et les produits locaux, moins taxés, en vue d'encourager l'activité locale.

Mais en octobre 2008, les Accords de Partenariats Économiques (APE) entre l'UE et les pays ACP de la Caraïbe ont instauré l'ouverture des marchés caribéens aux produits guadeloupéens et ils vont également aller plus loin dans l'exemption de taxes douanières et de quotas des produits caribéens exportés vers les DFA. La Guadeloupe a largement subi les préférences commerciales accordées à ses voisins caribéens du groupe ACP : elle doit faire face aux fortes barrières (tarifaires ou non) érigées à l'entrée de ses produits. Elle a cependant obtenu certaines dispositions particulières de protection dans le cadre de ces APE :

- L'exclusion de la libéralisation des importations de bananes et de sucre en provenance des pays ACP sur une période de 10 ans (renouvelable une fois), lui permettant de maintenir les droits de douane sur ces produits.
- Une clause de sauvegarde spéciale a été intégrée, applicable à tous les produits, l'autorisant à rétablir temporairement les droits de douane en cas de déséquilibre de la concurrence avec les pays ACP.

¹ Le taux d'exportation est le ratio qui rapporte les exportations au PIB.

² DFA : Département français d'Amérique

Le tourisme porte les exportations

La structure des exportations est comparable en 2000 et en 2018. Le poste principal reste les dépenses des touristes hors transports qui pèsent pour un peu plus de 40 % des exportations.

Après une progression depuis les années 1990 jusqu'à 2000, les dépenses touristiques diminuent sur la période 2000-2008 (- 1,6 % en moyenne par an) en partie du fait d'une offre très concurrentielle des pays du Maghreb. Elles s'effondrent en 2009 avec la crise économique et sociale, à - 20 %. Après un effet rebond en 2010 (+ 19 %) elles ne cessent de croître à rythme très soutenu, de + 9 % en moyenne par an sur 2010-2018, dans un contexte de faible inflation (+ 1,0 %), soit une hausse moyenne en volume à + 8 % par an. Leur part dans les exportations est de 42 % en 2018, soit la même part qu'en 2000.

Hors transport aérien, les dépenses des touristes pèsent pour 6 % du PIB en 2018 (6,4 % en 2000). La part du PIB liée aux dépenses des touristes dont transports, est de 10 % en 2000 en Guadeloupe. Cette performance touristique reste néanmoins en deçà de celles réalisées par la plupart des pays insulaires voisins caribéens. Antigua-et-Barbuda arrive en tête de classement avec des dépenses touristiques qui représentent la moitié du PIB en 2017. La Dominique a également beaucoup développé le tourisme durant cette période et le tourisme pèse pour un tiers du PIB en 2017.

Viennent ensuite les exportations de transport, composées majoritairement des billets d'avion achetés par les touristes pour venir en Guadeloupe, avec un poids à 31 % en 2018, soit + 5 points entre 2000 et 2018. Au cours de cette période, les exportations de transports ont connu deux coups d'arrêt liés à la baisse des prix du carburant en 2014 et en 2016. Cependant, hormis, ces deux années, ces exportations progressent rapidement, à un rythme moyen de + 4 % par an sur 2000-2018. Cette hausse est toutefois à nuancer par l'évolution du prix des carburants, le cours du Brent ayant augmenté de 4 % en moyenne annuelle sur la période.

Enfin, les exportations de biens manufacturés représentent 8,9 % du total des exportations en 2018. Il s'agit pour 70% d'entre elles de réexpéditions vers la France métropolitaine et la Martinique.

27 Les dépenses touristiques portent les exportations

Structure des exportations par produit en 2000, 2009 et 2018 (%)

Répartition des exportations par produit (%)	2000	2009	2018
Dépenses des touristes (hors transports)	41,7	33,3	42,2
Transports	25,6	27,9	30,6
Biens manufacturés	6,3	9,8	8,9
Produits agro-alimentaires	7,8	8,1	6,8
dont Sucre et rhum	4,8	5,8	4,2
Industrie extractive, énergie, eau, et gestion des déchets	8,0	9,8	5,8
Autres services	6,3	8,0	4,1
Produits agricoles	4,4	3,1	1,5
dont Banane	3,5	2,5	1,3
Total	100	100	100

Source : Insee, comptes économiques définitifs et rapides.

28 Les dépenses touristiques retrouvent leur rôle de soutien au PIB en 2018

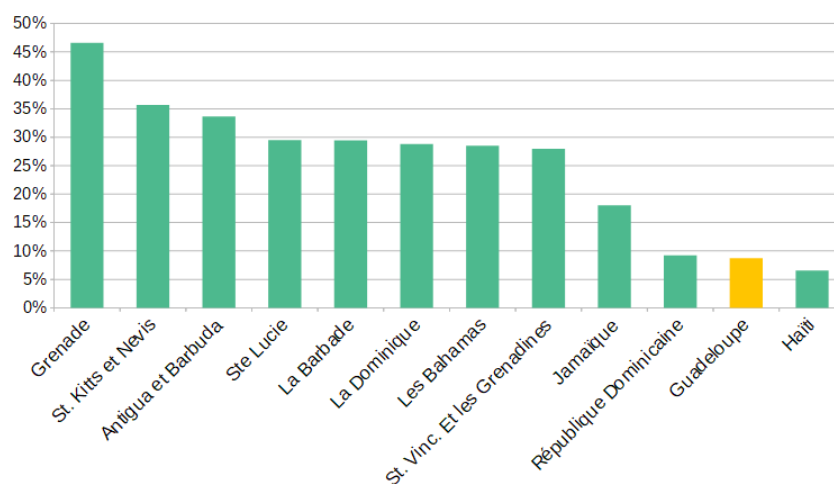
Dépenses touristiques hors billet d'avion (millions d'euros) et en part de PIB (%)



Source : Insee, comptes économiques définitifs et Cerom, comptes rapides

29 Le tourisme guadeloupéen moins contributeur au PIB que ses voisins caribéens

Part des dépenses touristiques dont billet d'avion dans le PIB (%) dans la Caraïbe



Source : FMI ; Insee comptes économiques définitifs et Cerom, comptes rapides

Ralentissement entre 2010 et 2018, en résumé

L'analyse des agrégats macro-économiques de l'approche demande du PIB est révélatrice des changements de comportements des ménages et des entreprises suite à la crise. Les ménages sécurisent leurs revenus en investissant dans l'immobilier et profitent des faibles taux d'intérêt. La consommation des administrations publiques joue son rôle de soutien de l'économie. A cause du climat d'incertitude post-crise, les entreprises freinent drastiquement leurs investissements et il leur faudra plusieurs années avant de retrouver un niveau de valeur ajoutée comparable à celui d'avant-crise. La partie qui suit a vocation à détailler l'impact de la crise sur les entreprises à travers l'analyse de la valeur ajoutée, des salaires, de l'emploi et de l'investissement par grand secteur d'activité.